

Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage du site Natura 2000 FR7200808 « Carrière de Lanquais – les Roques »

Lundi 19 février 2025 à la salle des fêtes de Lanquais

Liste des participants : voir la liste d'émargement ci-jointe.

INTRODUCTION

La séance débute à 10h00 sous la présidence de M. CATHUS, conseiller régional. Il est procédé à un tour de table pour que les participants se présentent.

M. CATHUS laisse la parole à M. DUHAZÉ, animateur du site, qui présente l'ordre du jour de la réunion. Il s'agit notamment de présenter le bilan de l'animation du site de l'année écoulée. Il fait un rappel sur les objectifs du dispositif Natura 2000, pour la conciliation de la biodiversité et des activités humaines. Il insiste sur le fait que le CoPil est un organe de décision et de concertation, et invite les participants à prendre la parole au cours de la réunion, à faire des propositions ou donner des idées.

M. DUHAZÉ fait un rappel sur l'historique de l'animation du site : le Document d'Objectifs (DOCOB) du site a été validé en 2011, après quoi quatre phases d'animation de trois ans se sont succédé. Depuis le 15 mars 2024, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine assure une nouvelle phase d'animation jusqu'en mars 2025 dans le cadre d'un marché de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il rappelle que le Conservatoire a répondu à un marché public lancé par la Région et a été retenu pour assurer l'animation du site.

M. MAILLOS apporte une précision sur les modalités de gouvernance d'un site Natura 2000. Il indique que tous les trois ans, l'autorité administrative, qui est à présent le Conseil Régional, propose aux collectivités de porter l'animation des sites. Dans le cas d'un refus, la Région est



alors désignée structure porteuse et propose alors un marché public pour s'associer les services d'un animateur.

RAPPELS SUR LE SITE ET LE DOCUMENT D'OBJECTIFS

M. DUHAZÉ rappelle les caractéristiques du site : il s'étend sur 268 ha et 3 communes. L'enjeu écologique du site centré sur les Chauves-souris est évoqué, avec la présentation des trois carrières et les espèces d'intérêt communautaires (EIC). D'autres espèces à caractère patrimonial du site sont également présentées.

Le programme d'animation du site pour les 3 années du marché (de mars 2023 à mars 2026) est ensuite présenté par M. DUHAZÉ, tout en faisant le bilan des actions de l'année écoulée. L'animation comprend 4 grandes missions qui sont détaillées par la suite : Animation, Assistance technique, Suivi du site et du DOCOB et Assistance administrative.

ANIMATION DU SITE

Le **site internet** du site Natura 2000 est présenté. Il est disponible à l'adresse suivante : <https://carriere-languais.fr>. Il comprend plusieurs rubriques sur le fonctionnement du dispositif, les espèces du site et un ensemble de documents disponibles en téléchargement. Ce site internet sera mis à jour en mars 2024 avec le bilan d'animation, la présentation du CoPil et son compte rendu.

Deux plaquettes d'information ont été élaborées. La première fait une présentation générale du site, de son périmètre et de ses enjeux. La deuxième présente les différents outils de gestion du dispositif : les contrats Natura 2000, les Mesures agro-environnementales et climatiques et la Charte Natura 2000. M. DUHAZÉ explique le financement de l'impression de ces plaquettes n'est pas pris en charge par le contrat N2000. Il propose de diffuser le pdf des plaquettes via les sites internet des collectivités (mairies et communauté de communes). Des impressions seront réalisées au cas par cas en fonction des besoins.

M. DUHAZÉ explique que deux **réunions** ont été organisées à destination des propriétaires souhaitant s'engager dans un contrat N2000 en mars et décembre 2024. De potentiels prestataires pour la mise en place de pâture ont été conviés à ces réunions.



M. DUHAZÉ indique qu'il a réalisé un **article pour le site internet** de la communauté de communes Bastides Dordogne Périgord. Il s'agit d'un article sur les idées reçues sur les chauves-souris diffusé en décembre 2024 et consultable à cette adresse : <https://ccbdp.fr/idees-recues-sur-les-chauves-souris-benoit-duhaze/>

M. DUHAZÉ fait ensuite un retour sur l'**animation scolaire** qui s'est tenue le 16 février 2024 à l'école primaire de Faux. Chaque année, cette intervention est proposée à l'une des trois écoles (Lanquais, Faux, Monsac) selon une rotation triennale. En 2025, elle aura lieu à l'école de Lanquais.

M. DUHAZÉ présente les deux réseaux de communication utilisés pour la **mutualisation des expériences entre animateurs** Natura 2000 : « Rézo N2000 » et « Projet N2000 ».

ASSISTANCE TECHNIQUE

Les outils contractuels de gestion du site sont abordés. M. DUHAZÉ indique qu'il a rencontré un propriétaire pour le montage d'un contrat en 2025. Il rappelle qu'aucun contrat n'a pu être engagé en 2024 du fait de l'absence d'appel à projet de la région.

M. DUHAZÉ présente le projet de panneau d'information suite au contrat N2000 déposé par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.

M. DUHAZÉ aborde ensuite l'**assistance technique auprès du propriétaire signataire** d'un contrat déposé en 2023 qui vise à entretenir des prairies par la fauche et un pâturage de regain sur une surface de 2,53 ha. Il informe d'un remplacement de prestataire en 2025 pour l'exécution de ces actions.

Il explique ensuite que le ministère a annoncé l'indisponibilité de la **base de données SIN2**, utilisée pour les rapports nationaux et européens, depuis décembre 2024. Cette décision fait suite à la découverte de failles de sécurité importantes et à l'impossibilité de maintenir l'application en bon état de fonctionnement. Actuellement, aucun outil de substitution n'a été mis en place.

Pour la prise en compte du DOCOB dans les politiques publiques, M. DUHAZÉ indique qu'il n'a reçu aucune sollicitation dans le cadre de la réalisation de plans et programmes publics ou de documents d'urbanisme.



Concernant les **évaluations d'incidence Natura 2000**, M. DUHAZÉ précise qu'il n'a reçu aucune sollicitation également.

M. DUHAZÉ présente une **action non contractuelle** qui est mise en œuvre depuis 2020 sur le site. Il s'agit d'une étude sur les Chiroptères Cavernicoles Prioritaires en Nouvelle-Aquitaine qui vise à analyser le réseau de gîtes à l'échelle du Grand-Ouest pour trois espèces de chauves-souris. Il s'agit de contrôler tous les individus des espèces équipées de transpondeurs. Il explique qu'un individu est régulièrement noté dans la carrière des Roques et de la Barde. En 2025, c'est la quatrième fois qu'il y est contrôlé.

M. DUHAZÉ présente ensuite l'arrêté Préfectoral de Protection de Biotope de la carrière des Roques qui a pris effet le 2 janvier 2025.

M. DUHAZÉ explique enfin qu'il a participé aux **réunions techniques organisées par la Région**.

SUIVI DU SITE ET DU DOCOB

M. DUHAZÉ présente le **suivi annuel des populations de chauves-souris** qui utilisent les carrières pour l'hibernation. Un passage par mois est réalisé en décembre, janvier et février au cours duquel tous les individus par espèce sont comptés. L'objectif est de suivre dans le temps l'évolution des effectifs des trois espèces à enjeu du site : Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées et Minioptère de Schreibers. Il est commenté les résultats des comptages des espèces à enjeu de la carrière des Roques.

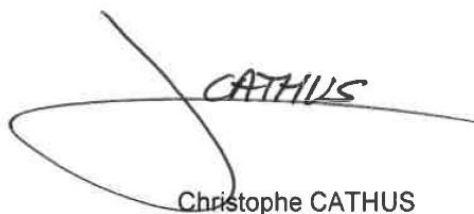
M. DUHAZÉ présente le travail de **mise à jour du Formulaire standard de données (FSD)** du site, qui en constitue la carte d'identité. Il indique qu'il y a une nouvelle procédure qui permet de s'affranchir de demande auprès de la DREAL. En attente de sa mise en place effective, la mise à jour n'a pas encore pu être faite.



ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Ce volet concerne l'organisation des réunions du Comité de Pilotage du site et l'élaboration de comptes rendus et de bilans. Ces documents sont téléchargeables sur le site internet du site Natura 2000.

M. CATHUS clôt la réunion à 12h00, en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence et leur contribution. La commune de Lanquais est remerciée pour avoir accueilli la réunion.



Christophe CATHUS

Président du CoPil du site Natura 2000 « Carrière de Lanquais – les Roques »





Union Européenne
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



SITE NATURA 2000 « CARRIERE DE LANQUAIS — LES ROQUES »

Réunion du COPIL du 19 février 2025 (10h00)

Salle des fêtes de Lanquais

Prénom NOM	Organisme	Signature
Jérôme BETAILLE	Mairie d'Eymet Président CCPSP	Excusé
Jean-Michel RAVAILHE	FDPPMA	Excusé
Marc LETURGIE	Service GEMAPI	Excusé
Frédéric CARRE	Sous-préfet de Bergerac	Excusé
Serge Merillon	CD24	Excusé
Michel BLANCHET	Maire Lanquais	Excusé
Hugo MAILLUS	Service N2000 Région Nlle Aquitaine	Présent
Mélonie AURY	DDT 24	Présente
Christophe CATUS	Conseiller Régional	Présent
Pierre BOUTIER	Propriétaire	Présent
Christiane HESS	Propriétaire	Présente
Jérôme CASSEIX	CD24	Présent

[illegible]